



## COMMISSION EUROPÉENNE

*Bruxelles, le 4.1.2023  
C(2023)204 final*

*M<sup>me</sup> Stéphanie D'HOSE  
Présidente du Sénat  
Place de la Nation, 1  
1009 BRUXELLES*

*M<sup>me</sup> Liesbeth HOMANS  
Présidente du Vlaams Parlement  
1011 BRUXELLES*

*Mesdames les Présidentes,*

*La Commission tient à remercier le Vlaams Parlement, agissant en sa qualité de composante du système parlementaire national belge conformément à la déclaration n° 51 annexée aux traités, pour son avis, transmis par le Sénat de Belgique, concernant la non-reconnaissance des «référendums» illégaux dans les régions ukrainiennes de Donetsk, de Louhansk, de Zaporijjia et de Kherson. Devant la guerre d'agression menée par la Russie en Ukraine, l'Union n'est pas demeurée en reste en ce qui concerne les points soulevés par le Vlaams Parlement dans son avis.*

*L'UE a rapidement condamné avec la plus grande fermeté l'annexion illégale, annoncée par la Russie, des régions ukrainiennes de Donetsk, de Louhansk, de Zaporijjia et de Kherson<sup>1</sup>. En outre, le haut représentant et la Commission, conjointement avec les États membres, ont mené des actions de sensibilisation à haut niveau afin d'assurer le soutien le plus large possible à la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies intitulée «Intégrité territoriale de l'Ukraine: défense des principes consacrés par la Charte des Nations Unies» le 12 octobre 2022 (143 pays ont voté en faveur de la résolution, 5 contre et 35 se sont abstenus).*

*Le 8 décembre 2022, sur proposition de la Commission européenne, le Conseil a adopté une décision relative à la non-acceptation des documents de voyage russes délivrés dans des régions occupées par la Russie en Ukraine ou dans des territoires séparatistes de Géorgie, ou à des personnes résidant dans ces régions ou territoires. En outre, la présidente von der Leyen a récemment fait une déclaration sur la responsabilité de la Russie et l'utilisation des avoirs gelés<sup>2</sup> et, conformément aux conclusions du Conseil européen du 15 décembre, la Commission fera avancer les travaux dans le respect du droit de l'Union et du droit international.*

---

<sup>1</sup> Déclaration du haut représentant au nom de l'Union européenne du 28 septembre et déclaration des membres du Conseil européen du 30 septembre.

<sup>2</sup> [Déclaration de la présidente sur la responsabilité de la Russie \(europa.eu\)](https://europa.eu)

*Enfin, le 16 décembre, nous avons adopté le neuvième train de sanctions contre la Russie.*

*L'UE continuera à se tenir résolument aux côtés de l'Ukraine et de sa population et à apporter au pays un soutien économique, militaire, social et financier fort, aussi longtemps qu'il le faudra.*

*La Commission se réjouit par avance de la poursuite du dialogue politique avec le Vlaams Parlement.*

*Veuillez agréer, Mesdames les Présidentes, l'expression de notre très haute considération.*

*Josep Borrell Fontelles*  
*Haut représentant/vice-président*

*Maroš Šefčovič*  
*Vice-président*

